

Site classé
Patrimoine
national



Cascades et grottes du Guiers Vif

Isère

Date de l'arrêté : 4 avril 1911

Commune : Saint-Pierre-d'Entremont

C'est ici que surgit le Guiers Vif. Quelques mètres après sa résurgence, le cours d'eau jaillit en une succession de cascades, qui bondissent sur les replis des falaises du cirque de Saint-Même : la Grande Cascade, la Cascade Isolée, la Pisse du Guiers. Les falaises barrent fermement le cirque au sud et à l'est de leur calcaire urgonien. Les couches sédimentaires amassées il y a 115 millions d'années au fond d'une mer peu profonde, dans un climat tropical, ont gagné les hauteurs sous le coup du plissement alpin. Les veines blanches strient le ciel de Chartreuse à l'air libre, dominant les cascades. Montagne et chute d'eau, voici le paysage alpin par excellence, classé seulement cinq ans après la première loi de protection des sites naturels du 21 avril 1906.

Les eaux du Guiers sont improprement qualifiées de "sources". Elles se sont infiltrées dans le karst – le calcaire – de l'Aulp du Seuil, au sud du cirque, puis se

sont rassemblées à la limite inférieure des couches urgoniennes, là où elles rencontrent la première couche d'argile imperméable. Elles suivent alors le trajet d'une gouttière naturelle vers le nord jusqu'à rencontrer le vide créé par un décrochement. Le Guiers Vif semble alors sourdre tout droit de la montagne.

L'impressionnante muraille du cirque de Saint-Même est traversée par des passages ancestraux et insolites. Le Pas Ruat conduit à proximité de la résurgence du Guiers Vif, puis le Pas de la Mort franchit la falaise supérieure par une grotte pour déboucher au pied de l'alpage de l'Alpette. À l'apex de la falaise, on rencontre les nombreuses bornes gravées de croix, qui jalonnent l'ancienne frontière entre France et Savoie.

Type d'intérêt

Pittoresque

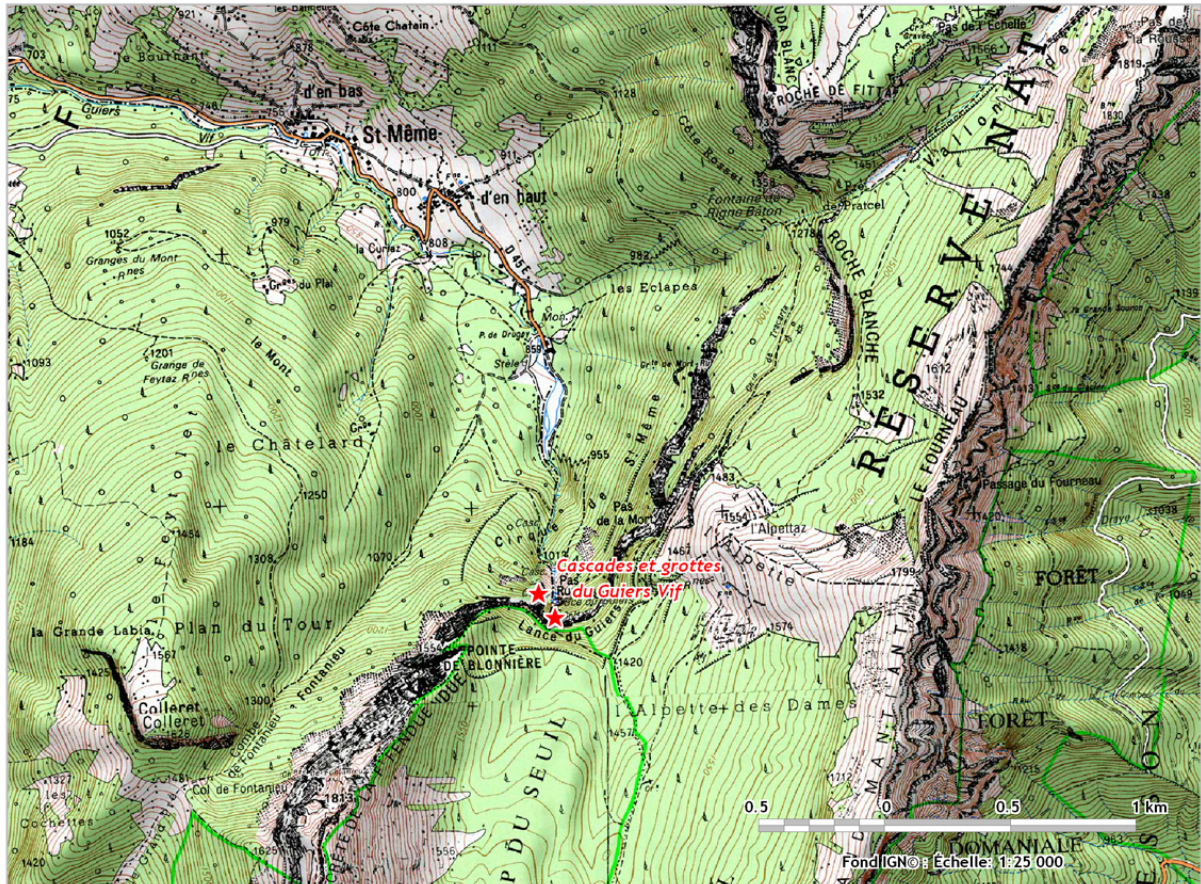
Accès

Libre. Le parking du Cirque de Saint-Même est payant du 1^{er} mai au premier dimanche de septembre inclus, les dimanches et jours fériés : 3,5 € par voiture, 1,5 € par moto (tarifs 2013).

Autres observations

Le site est inclus dans le périmètre de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse et dans le Parc naturel régional de Chartreuse

Carte du site



Mise à jour : DREAL 2013

